

Les feuilles de Monplaisir

Lettre d'information du projet



UN LABEL, POUR UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER LA VILLE

À découvrir...

Le point sur

- les projets en cours

Tout savoir

- sur l'obtention de l'étape 2 du label

L'interview

- sur les projets durables de l'Écoquartier

Le saviez-vous?

- Un label décliné en 4 étapes

Retours sur

- le café du projet n° 2

Avez-vous vu...

- les Velbox et la fresque ?

03

PRINTEMPS 2021



Depuis fin 2020

→ Rue Monplaisir, travaux de construction de 63 logements sociaux, de bureaux et d'un parking silo par la SAS Villefranche la Quarantaine. Livraison prévue mi-2022.



Été 2021

→ Rue Claude Vignard, début de la commercialisation des 52 logements, réalisés par Fontanel.



Fin 2021

→ Livraison des 69 logements du programme de Vinci Immobilier, au nord de la rue Claude Vignard.

Ecoquartier
monplaisir
villefranche

LE PROJET MONPLAISIR

DURABLE!

Une étape 2 du label qui récompense des engagements

Le label national a été délivré sur plusieurs critères, démontrant que l'Écoquartier Monplaisir place le développement durable au cœur du projet. À cette étape 2 de la réalisation, des indicateurs chiffrés et suivis sont mis en place.

- Des ambitions énergétiques

Le projet d'Écoquartier Monplaisir s'illustre notamment par des principes de sobriété énergétique. C'est le cas pour de futurs bâtiments économes en énergie et utilisant des énergies renouvelables : réseau de chaleur urbain issu à 85% de valorisation ou panneaux solaires sur le futur parking silo qui représenteront la consommation de 70 foyers. C'est aussi le cas grâce aux modes doux qui seront privilégiés.

- Une qualité de vie et de vivre ensemble

Le projet urbain valorise un Écoquartier pour tous, avec notamment une résidence senior et un service jeunesse. Le confort des logements et des espaces publics sont également pensés dès la réalisation des plans : orientation, lumière naturelle et vues sur le parc. Les citoyens sont aussi amenés à participer au fil de l'eau ou à s'investir, via l'habitat participatif, par exemple.



Le futur parking silo (en haut de la photo) intégrera une production d'électricité photovoltaïque citoyenne, en 2021



1 500 m² de toiture photovoltaïque pour le futur parking silo.



1 coopérative créée, à l'initiative de la Ville de Villefranche-sur-Saône, pour que chaque citoyen puisse participer et investir dans le projet solaire.

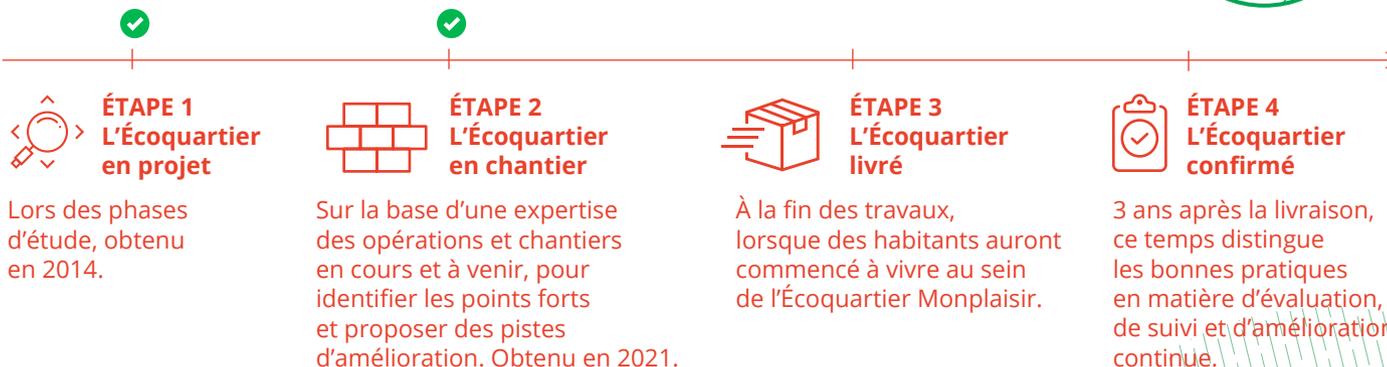
> **En savoir plus** : www.villefranche.net > Développement durable > Plan environnement

- Une démarche de chantier propre

Cette étape 2 du label en phase chantier vient aussi récompenser la prise en compte des nuisances, des consommations issus des travaux en cours. 9 000 m³ de matériaux seront également concassés et ré-employés directement sur les chantiers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le label national écoquartier, délivré par l'État, repose sur un référentiel de 20 engagements qui intègre toutes les dimensions d'un aménagement durable. 4 étapes progressives accompagnent la vie des projets depuis leur émergence jusqu'à 3 ans après la livraison.



ILS FONT

L'ÉCOQUARTIER

Entretien avec **Benoit Froment (BF)**, conseiller délégué aux grands projets urbains de Villefranche-sur-Saône, et **Julie Theillay (JT)**, référente du label national Écoquartier à la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Rhône.

L'ÉCOQUARTIER MONPLAISIR A ÉTÉ LABELISÉ « ÉTAPE 2 » AU NIVEAU NATIONAL. QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE ?

JT Sept ans après avoir validé l'étape 1, ce label étape 2 démontre que le projet a su conserver des ambitions durables élevées, y compris dans la phase actuelle de construction. 20 engagements différents sont expertisés pour obtenir ce label. Il s'agit de critères sur la démarche employée, sur le développement économique ou encore pour lutter contre le changement climatique, mais aussi sur tout ce qui constitue la vie de ce futur quartier : la mixité des fonctions entre bureaux, commerces, logements ou encore les modes doux de déplacements et les réflexions sur le vivre ensemble.

BF C'est un triple pari réussi ! Le premier, celui de la reconquête d'une friche industrielle nous permettant d'élargir le centre-ville à l'Est. Le deuxième, celui de faire l'alliance entre économie et écologie avec des partenaires promoteurs qui commercialisent

aisément des logements de haute qualité environnementale. Le troisième, celui d'avoir créé un laboratoire d'innovation urbaine et d'expérimentation de l'avenir, en associant dès le départ les acteurs économiques et les citoyens du territoire.

CONCRÈTEMENT, COMMENT S'EST PASSÉE L'OBTENTION DE L'ÉTAPE 2 DU LABEL ?

BF Un dossier de candidature a été préparé et de nombreux échanges ont eu lieu avec les services de l'État, complétés par une visite de site fin 2020. Les regards d'experts extérieurs sont très positifs pour le projet et nous permettent d'affiner certains points, de réinterroger certaines prévisions en fonction de l'évolution des normes et des technologies, pour aller encore plus loin dans notre ambition.

JT Nous avons accompagné la Ville de Villefranche-sur-Saône pour formaliser la candidature et pour mobiliser les différents outils et partenaires nécessaires. Parmi les points particulièrement positifs du projet, il faut noter le tableau de suivi proposé par le bureau d'études environnementales Terre Eco, désigné par l'aménageur. Cet outil de pilotage permet de quantifier les objectifs et de suivre les critères durables, sur le temps long.

CE LABEL DONNE AUSSI DE VRAIES PERSPECTIVES...

JT Oui totalement ! Notamment car cette labellisation est agile pour que le projet puisse s'adapter aux

VU CÔTÉ ...

DURABLE



460 tonnes de CO₂

économisés à terme, grâce à l'utilisation du réseau de chaleur urbain.

différentes évolutions sociétales et techniques. De plus, nous espérons que forte de cette expérience, la collectivité applique l'approche écoquartier pour d'autres projets urbains de Villefranche et pourquoi pas, en inspirant l'engagement dans cette démarche des territoires voisins !

BF Les confinements successifs sont venus nous rappeler à quel point la qualité du lieu de vie est primordiale. Nous réfléchissons différemment nos aménagements pour favoriser confort et interactions sociales, afin de développer les nouveaux modes de travail (tiers lieux, télétravail...), de rendre plus flexible le logement (appartements modulaires, habitat partagé...), d'offrir des zones de rencontres pour un meilleur vivre ensemble (grand parc central, voirie apaisée...).



ÇA BOUGE

À MONPLAISIR!



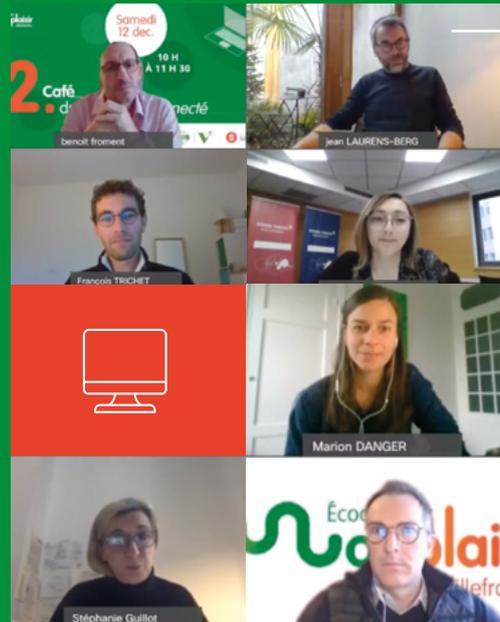
Une nouvelle fresque, réalisée par un street-artiste caladois

Rues Monplaisir et Quarantaine, **Joffrey Sénéchal**, street-artiste local a réalisé de nouvelles fresques sur les **palissades de chantier**. Elles prennent place devant des chantiers qui débiteront à la fin de l'année 2021. À terme, un bâtiment signal prendra place avec des **bureaux** et un **rez-de-chaussée commercial**.



Des box pour sécuriser votre vélo

3,2,1... Les avez-vous repérés ? Des **consignes à vélo** sont maintenant accessibles dans l'**Écoquartier**, près de la rue Quarantaine, sur le parvis qui mène ensuite aux brasseries, ainsi que devant le cinéma. Faciles d'accès, elles permettent de stationner son vélo **à l'abri** et dans un compartiment **à cadenas**, pendant **48 h maximum**.



Retrouvez en ligne la vidéo du café du projet n°2, de décembre dernier

Le **12 décembre 2020**, un **second café du projet** a eu lieu, en ligne. Une présentation suivie d'échanges avec les intervenants a permis de revenir sur le projet : **son nouveau**, les principes pour un **quartier agréable et durable** ainsi que les différents projets en cours. Le **replay vidéo**, séquencé par thématiques, est désormais **en ligne** !

www.villefranche.net > Actualités > Eco-quartier Monplaisir

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROJET



Retrouvez dans l'écoquartier des panneaux d'information et une signalétique inédite sur le projet.



www.villefranche.net 
www.serl.fr   

Les feuilles de Monplaisir n°3 - Lettre d'information du projet. Parution avril 2021. Direction de la publication : Groupe SERL et Ville de Villefranche sur Saône. Rédaction, conception et mise en page : In Medias Res. Tirages : 3 500 exemplaires. Photos : © Groupe SERL © Joffrey Sénéchal © Communauté d'agglomération © DDT69 © Jonathan Letoublon © GCC